

REUNION DE DIRECTEURS élémentaires
Jeudi 21 février 2013

Présentation de Mme PACE Véronique qui remplace M. FORTAS en arrêt de travail.

La réunion du 28 mars sera commune aux directeurs d'élémentaire et maternelle

Ordre du jour : AIDE PERSONNALISEE

Comment se passe l'aide personnalisée dans les écoles ?

Certains collègues envoient les fiches actions- écoles mais pas tous -> Ces fiches actions sont d'une aide précieuse

Prise en compte des élèves en difficulté dans les écoles -> RASED

Que vont devenir ces activités complémentaires l'an prochain?

I - CONSTATS

1/ Définition de groupes restreints (3 à 6 élèves)

Une paire cela ne marche pas, à moins de 3 élèves, pas d'interactions. En fonction de l'objet de travail, les groupes peuvent aller jusqu'à 8.

2/ Centrer une action précise en fonction d'un protocole d'évaluation ; évaluation diagnostique en fin de parcours pour vérifier

½ heure concentrée suffit, de nombreuses écoles ont suivi ce temps

Où en êtes-vous ?

➔ **Les dérogations :**

➔ Lamartine : ZIL et poste d'EV interviennent le mercredi - groupe d'une heure

➔ Gosciny demande de dérogation / projet particulier (Théâtre) – (Diction ; lecture ; apprentissage ; mémorisation ; mise en voix ...) dérogation acceptée

Pour groupe concerné cela se passe bien [par ½ classe (12 et 15 élèves)] L'an prochain l'aide a apporté aux élèves pourra prendre la forme de cet atelier

➔ **MACLE** : travail en petit groupe CE1 en septembre avec le réseau suite aux évaluations communes (groupes de besoin) adultes > nb de classe ; 3 personnes du réseau détachées et mises sur ce projet MACLE

Depuis janvier les CP bénéficient de temps là

Dans le cadre du MACLE les élèves sont pris en charge pour AP. Aide pour les élèves qui ne bénéficient pas de E mais en difficulté quand même

Tous les membres du RASED sont mobilisés sur un temps massé. Chaque membre intervient sur une école avec un niveau de classe arrêté et travaille par groupe de besoin en fonction de MEDIAL et/ou évaluations CP

Les membres du RASED interviennent sur de la prévention secondaire plutôt que remédiation

Une synthèse collective de tous les membres du RASED est effectuée et ces membres envisagent ensemble les pistes de travail.

Si la DASEN est sensibilisée à ces demandes d'intervention RASED elle pourrait doter la circonscription en poste.

D'où la nécessité de remplir le questionnaire de demande d'intervention -> fiche de suivi des élèves

-> besoin des écoles

Un maître G est parti à la retraite, une collègue effectue la mission de poste E

La fiche guide n'est pas retournée à l'Inspection. Seul le document de demande est retourné.

➤ **Evaluations**

Evaluations CE1 CM2 n'ont plus de caractère obligatoire depuis l'an dernier. A l'avenir ces évaluations seront à la disposition des équipes, si elles le souhaitent -> fin des évaluations CE1 et CM2

Si plus de passation collégiale de ces évaluations alors plus d'indicateurs pour mettre en place des actions (animation pédagogique...) et plus de moyens pour accompagner les équipes

De même pour la saisine des élèves en difficulté

➤ **Aide personnalisée** est centrée sur un manque

◆ Les actions :

Construction du nombre / Technique opératoire / résolution de problèmes / Traces géométriques programme de construction

Les actions : Beaucoup de manipulation, des jeux, activités ludiques

Projection dans la suite pas anticipée on comble un manque. L'évaluation porte à court terme

Il manque la démarche, les processus mentaux mis en œuvre par les élèves.

L'AP concernant le théâtre précisait toutes ces stratégies. (Quelles stratégies : comment fait-on pour aider les élèves à mémoriser ? répéter entendre voir image mentale (image heuristique))

◆ Constat général :

Des progrès considérables des élèves. Le temps d'activité préconisé porte ses fruits mais cela ne marche pas toujours

Cette L'Aide Personnalisée fonctionne pour les enfants ayant des difficultés passagères. On tente de compenser le manque de RASED

Le fait de parler des élèves en difficulté permet de mutualiser les supports, une meilleure qualité de relation pédagogique au sein des équipes

L'Aide Personnalisée vient en complément des décroisements où les élèves sont répartis par besoin donc alimenter la réflexion pédagogique

II – EVALAUTIONS

➔ Aide personnalisée

Pour mesurer les effets des actions il faut diminuer le nombre de critères

Quantification de ces plus-values : pas de données

MACLE : évaluation diagnostique et finale, on gagne entre 20 et 30 points

Pourra-t-on avoir une quantification de l'AP ? En gardant le même groupe, en présentant la même évaluation début et fin

On effectue une évaluation diagnostique mais pas d'évaluation en fin de période.

Pourrait-on arriver à quantifier cette aide personnalisée ?

Pour quantifier : on fait un test avec des élèves de CE2 en dictée de dix mots (caractérisation des fautes) On voit le nombre de non réponse, nombre d'erreur

A l'issue de l'aide personnalisée, on refait la même évaluation.

Objectif : Pour vérifier que l'Aide Personnalisée est efficace il faut permettre d'avoir des analyses ; Pour savoir ce que l'on doit faire ? Sous quelle forme ?

➔ Evaluations CP/CE1/CM2

Avertir en amont de la non volonté de faire passer ces évaluations et non pas pendant le déroulement de ces passations .

Un calendrier précis en début d'année pour programmer les évaluations est demandé.

Pas de date pour les évaluations CE1, CM2

➔ **Stage de remise à niveau** : pas de certitude de la ligne budgétaire pour les SRAN

III – RYTHMES SCOLAIRES

Temps d'activité péri-scolaire appartient à la municipalité et le temps de l'Aide Personnalisée Complémentaire du ressort de l'école (1H par semaine)

Les écoles qui ne rentrent pas dans ces nouveaux rythmes en 2013 (St Leu la Forêt) fonctionneront sous le principe d'Aide Personnalisée Complémentaire.

Plus grande souplesse concernant cette Aide Personnalisée Complémentaire c'est-à-dire :

- soit deux fois 1/2 heure ou alors 1h / semaine ou 2h / semaine sur 18 semaines
- 2 heures de concertation : concertation avec animateurs pour lien avec les activités périscolaires - projet éducatif territorial et projet école -> sur certains modules on peut travailler avec les animateurs sur une prise en charge des élèves en difficulté mais en lien avec Projet Educatif Territorial.

Il faut se positionner en tant que fonctionnaire d'Etat lors de débat public, dans les négociations et ne pas énoncer des arguments, des avis personnels.

Plus de maitres que de classes, enfants de moins de 3 ans : pas pour cette année scolaire !